



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 24 mai au 30 mai 2019

Tunisie :

- *Le 30 mai 2019 a eu lieu le Dialogue National sur l'Energie et les Mines présidé par le Premier Ministre Youssef Chahed.*
- *L'investissement industriel baisse de 12,4% sur les quatre premiers mois de 2019 en glissement annuel, principalement du fait de la baisse dans les régions défavorisées de l'intérieur du pays.*
- *Selon une étude récente, 66% des tunisiens ont emprunté en dehors des solutions formelles en 2018.*
- *La convention pour la réforme du Dispositif National de Formation Professionnelle a été signée le 28 mai 2019.*
- *La chambre de commerce tuniso-coréenne a été créée, mercredi 29 mai 2019.*

Libye :

- *Le réseau électrique libyen est de plus en plus menacé.*
- *Libyan Airlines va reprendre ses vols entre Tripoli et Ghat.*

TUNISIE

- *Le 30 mai 2019 a eu lieu le Dialogue National sur l'Energie et les Mines présidé par le Premier Ministre Youssef Chahed.*

Le Premier Ministre Youssef Chahed a présidé le Dialogue National sur l'Energie et les Mines le jeudi 30 mai 2019 à la Cité de la Culture à Tunis. En présence du Ministre de l'Industrie, des PME et de l'Energie, M. Slim Feriani, ce dialogue fait suite aux dialogues nationaux sur la Santé et sur les Transports tenus en mars et en mai 2019. Il s'est tenu en présence de représentants de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), de la Commission de l'Industrie, de l'Energie, des Ressources naturelles, de l'Infrastructure et de l'Environnement à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), d'entreprises et de membres de la société civile. Ce dialogue a notamment permis de débattre sur la sécurité et l'efficacité énergétique de la Tunisie, ainsi que les moyens d'améliorer la rentabilité et la gouvernance du secteur minier. Le Ministre de l'Industrie, des PME et de l'Energie a annoncé vouloir reprendre le transport de phosphates par voie ferrée à l'horizon 2021, alors qu'il s'effectue actuellement par camion en raison de l'état du parc ferroviaire et des blocages issus des revendications sociales dans le gouvernorat de Gafsa. Le secteur minier (dominé par les phosphates) ne représentait plus que 0,42 % du PIB en 2018 (soit environ 97 M EUR) contre 4% lors de ses meilleures années de production avant 2011. Le Premier Ministre Chahed a annoncé que des mesures seront prises pour éviter le gaspillage d'énergie. Pour rappel, la Tunisie souffre d'un déficit énergétique qui représentait 32,4% du déficit de la balance commerciale en 2018 (soit 6,2 Mds TND) et se tourne vers une transition énergétique dans laquelle les énergies renouvelables sont vouées à occuper 30 % du mix électrique à l'horizon 2030.

- *L'investissement industriel baisse de 12,4% sur les quatre premiers mois de 2019 en glissement annuel, principalement du fait de la baisse dans les régions défavorisées de l'intérieur du pays.*

[Selon les derniers chiffres de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation \(APII\)](#), les investissements déclarés dans l'industrie ont diminué de -12,4% sur les quatre premiers mois de 2019 en glissement annuel (g.a) à 1 090,9 M TND fin avril 2019 contre 1 245,3 M TND fin avril 2018. Ce ralentissement dénote surtout une forte disparité entre les régions. En effet, ceux-ci ont augmenté de +6,3% sur les quatre premiers mois de 2019 en g.a dans les régions de l'Est du pays (895,1 M TND fin avril 2019 contre 842,2 M TND fin avril 2018) mais ont diminué de -51,4% en g.a dans les régions de l'Ouest du pays (195,7 M TND fin avril 2019 contre 402,9 M TND fin avril 2018). Cette baisse est particulièrement marquée dans les gouvernorats défavorisés comme celui de Kasserine (-74,1% en g.a fin avril, de 32.8 M TND à 8.5 M TND) et celui de Gafsa (-67,7% en g.a fin avril, de 37.5 M TND à 12.1 M TND). Au niveau sectoriel, cette baisse s'explique principalement par la diminution des investissements industriels dans le secteur de l'agroalimentaire de -30% en g.a (271,1 M TND fin avril 2019 contre 387,1 M TND fin avril 2018) et dans le secteur des matériaux de construction de -36,1% en g.a (173,5 M TND fin avril 2019 contre 271,7 M TND fin avril 2018). *A contrario*, les investissements dans l'industrie mécanique et électrique ont augmenté de +102,1% en g.a (280,3 M TND fin avril 2019 contre 138,7 M TND fin avril 2018) et de +62,6% en g.a dans l'industrie du textile et de l'habillement (76,8 M TND fin avril 2019 contre 47,2 M TND fin avril 2018).

- *Selon une étude récente, 66% des tunisiens ont emprunté en dehors des solutions formelles en 2018.*

[Selon une étude réalisée de mars à mai 2018 par la société ALTAI consulting sur l'inclusion financière en Tunisie](#), 66% des tunisiens ont emprunté en dehors des institutions financières en 2018. *A contrario*, 16% des tunisiens ont eu recours à un crédit formel la même année. De plus, cette étude révèle que 61% des tunisiens sont clients d'une institution

financière formelle (banque, poste, institution de microfinance et assurance) mais que seulement 9% d'entre eux en sont des clients actifs (enregistrant au moins trois transactions par mois sur leur compte client) parmi lesquels on dénombre 6% des femmes, 5% des ruraux et 3% des personnes à faible revenu. En outre, l'analyse par région de cette étude montre des inégalités internes : 73% des adultes sont clients d'une institution financière dans la région du Grand Tunis contre 50% au Centre-Est. Enfin, du côté des entreprises, les résultats de l'étude révèlent que 46% des microentreprises ont eu recours au crédit informel en 2018 contre 33% au crédit formel. Pour rappel, les autorités ont adopté une Stratégie d'Inclusion Financière (SNIF) le 25 juin 2018, dont la mise en œuvre est prévue pour la période 2018-2022. Elle sera pilotée par le Conseil National pour l'Inclusion Financière (CNIF), créé à cet effet. La stratégie vise, entre autres, le développement de la finance digitale, de la micro-assurance, de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation financière. Elle propose également des modifications pour améliorer l'accès au financement des très petites entreprises et des personnes physiques.

- *La convention pour la réforme du Dispositif National de Formation Professionnelle a été signée le 28 mai 2019.*

La cérémonie pour signer la convention pour la réforme du Dispositif National de Formation Professionnelle a été organisée le 28 mai 2019 à Tunis. Elle a eu lieu en présence de Mme. Saida Ounissi, Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MFPE), du Secrétaire général de l'UGTT, du président de l'UTICA, de l'Ambassadeur de France en Tunisie, M. Olivier Poivre d'Arvor, du Directeur de l'AFD en Tunisie, M. Gilles Chausse et des représentants de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM). La convention signée s'insère dans le cadre du programme d'Appui à la Formation et l'Insertion Professionnelle (PAFIP) et opérationnalisera la réforme du Dispositif National de Formation Professionnelle et la contribution à l'amélioration de l'insertion des jeunes dans le monde du travail en renforçant le lien entre la formation, le monde du travail et l'environnement économique. Le dispositif se concentrera sur quatre bassins d'emploi du nord et de l'est du pays et sur le secteur industriel. Il se traduira notamment par l'appui à 17 centres de formation ayant vocation à devenir des chefs de file sectoriels sur leur territoire ainsi qu'une rénovation des formations. Le programme est financé par l'AFD (24 M EUR de prêt et 700 000 EUR de dons) et pas l'UE (3 M EUR de dons).

- *La chambre de commerce tuniso-coréenne a été créée, mercredi 29 mai 2019.*

La chambre de commerce tuniso-coréenne a été officiellement créée, mercredi 29 mai 2019, à Tunis. A cette occasion, le président de la Chambre de commerce tuniso-coréenne, M. Slim Sellami (du groupe One Tech Holding), a tenu une conférence en présence de l'Ambassadeur de la République de Corée en Tunisie, M. Cho Koo Rae, d'une délégation parlementaire coréenne conduite par le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Lee Joo-Young, ainsi que les représentants d'entreprises tunisiennes et coréennes, dont des grands opérateurs sud-coréens actifs sur le marché tunisien comme Alpha Hyundai Motor, City Cars, (KIA), Samsung Electronics, LG Electronics, Yura Corporation et SOTUDIS (Groupe Zouari). Parmi les différents objectifs visés par cette chambre de commerce se trouvent : (i) la réduction du déficit commercial bilatéral, (ii) la contribution au développement économique du pays, (iii) le développement du tourisme, (iv) la mise en place de projets de coopération. Dans ce cadre, le gouvernement coréen a donné son accord pour un prêt d'un montant de 60 M USD à un taux d'intérêt faible (0,15%), remboursable sur une période de 30 ans, afin de mettre en place un projet de coopération portant sur la mise en place d'un système d'informatisation des données cadastrales. La création de cette chambre s'inscrit dans une stratégie de diversification des échanges extérieurs pour la Tunisie (73,4% des exportations tunisiennes étant dirigées vers l'UE en 2018), alors que les relations commerciales entre la Tunisie et la Corée du Sud sont marginales jusqu'ici : le volume d'échanges commerciaux s'élève 216 M USD en 2018 pour un déficit commercial bilatéral de la Tunisie vis-à-vis de la Corée du Sud s'élevant à 94 M USD. En ce qui concerne la présence financière coréenne en Tunisie, M. Slim Sellami a fait savoir qu'aucun investissement direct étranger (IDE) venant de Corée du Sud n'avait été enregistré ces deux dernières années.

LIBYE

- *Le réseau électrique libyen est de plus en plus menacé.*

L'électricité est partiellement coupée dans le sud de la Libye suite à l'endommagement de cinq tours électriques. Autour de Tripoli, les lignes d'approvisionnement vers six stations électriques ont été mises hors service par les combats. Les équipes techniques ne peuvent pas accéder aux sites encore exposés aux affrontements.

- *Libyan Airlines va reprendre ses vols entre Tripoli et Ghat.*

Le maire de la municipalité de Ghat, Qumani Saleh, a annoncé que la Libyan Airlines allait reprendre la semaine prochaine les vols entre l'aéroport de Mitiga (Tripoli) et Ghat. Cette décision fait suite à une série de rencontres avec le Gouvernement d'Entente nationale (GEN). Les vols avaient cessé depuis l'éclatement de la crise libyenne. Les troupes de Khalifa Haftar avait en effet déclaré un embargo aérien sur le Sud libyen.